

Les enjeux juridiques de l'internet. Dossier réalisé par Nathalie Mallet-Poujol. Paris : La Documentation française, 2003. – 119 p. Numéro de : *Problèmes politiques et sociaux*, ISSN 0015-9743, octobre 2003, n° 893 : 9 €

Michèle Battisti

DANS **DOCUMENTALISTE-SCIENCES DE L'INFORMATION** 2004/4 Vol. 41 , PAGES I À I
ÉDITIONS **A.D.B.S.**

ISSN 0012-4508

DOI 10.3917/docsi.414.0284a

Date de mise en ligne : 01/02/2009

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2004-4-page-I?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour A.D.B.S..

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

NOTES DE LECTURE. AU SOMMAIRE

L'accès au savoir en ligne / Jacques Perriault P. 288	Les enjeux juridiques de l'internet / dossier réalisé par Nathalie Mallet-Poujol P. 284	Stratégies des PME et intelligence économique : une méthode d'analyse du besoin / Maryse Salles P. 286
Le capital mémoire de l'entreprise / Elisabeth Gardère P. 287	La gouvernance d'Internet / sous la direction de Françoise Massit-Folléa et Richard Delmas P. 288	Théorie générale de la schématisation / Robert Estivals P. 290
Des jeunes et des bibliothèques / Martine Burgos, Nassira Hedjerassi, Patrick Perez, et al. P. 290	Guide pratique : le droit de l'information P. 289	Vocabulaire de la documentation / coordonné par Arlette Boulogne P. 299
Éloge de la parole / Philippe Breton P. 293	Hypertexte et complexité : éloge de l'errance / Raja Fenniche P. 294	

Les enjeux juridiques de l'internet Dossier réalisé par Nathalie Mallet-Poujol

Paris : La Documentation française, 2003.
– 119 p.
Numéro de : *Problèmes politiques et
sociaux*, ISSN 0015-9743, octobre 2003,
n° 893 : 9 €

Quatre approches de l'encadrement juridique d'Internet

CET OUVRAGE EST UN DOSSIER COMPOSÉ d'extraits de diverses publications. Il couvre une période qui débute en 1997, date de parution d'un rapport officiel très remarqué, et se termine en septembre 2003, date d'un article sur les baisses des ventes de disques et le piratage. Ce type de présentation permet de disposer rapidement d'éléments de réflexion tout à fait judicieux sur l'encadrement juridique des usages de l'Internet, considéré ici dans les différentes fonctions que remplit ce réseau.

C'est bien l'ensemble du droit et non le seul droit d'auteur qui doit être examiné lorsque l'on entend analyser, sous un angle juridique, les débats sur l'Internet. Le droit doit en outre être étendu à d'autres domaines et, dans cet ouvrage, c'est l'aspect politique qui est plus particulièrement mis en exergue. C'est ainsi que l'avant-propos – un article à part entière – rappelle fort opportunément le rôle joué par le droit qui permet de se doter d'outils destinés

à prévenir et à sanctionner les « dérapages » et d'apporter ainsi des réponses à la demande de régulation. N. Mallet-Poujol poursuit en donnant les grandes lignes de l'évolution de « l'arsenal juridique » en France, du souci d'harmonisation au niveau européen et inévitablement, lorsque l'on parle d'Internet, de l'épineux problème du règlement des différends au plan international.

Nathalie Mallet-Poujol, coordonnatrice de ce dossier, a choisi de classer ensuite les articles qu'elle a sélectionnés en fonction de quatre approches différentes. L'Internet a été ainsi qualifié tour à tour de « zone de droit », d'« espace de communication », de « sanctuaire de données personnelles » ainsi que de « support d'œuvres de l'esprit ».

Mais comment proposer une analyse de cet ouvrage alors que des courtes notes tout à fait remarquables, démontrant en outre la pertinence des choix et la cohérence de leur présentation, sont proposées au début de chacun de ses quatre chapitres ? Nous avons choisi d'extraire les mots clés des deux ou trois phrases qui présentent les textes sélectionnés – ce document pouvant également être consulté comme un dictionnaire, certes un peu particulier.

- Internet, zone de droit : adaptation du cadre juridique, régulation, autorégulation, corégulation, codes de bonne conduite, labellisation, libre utilisation du réseau, déclaration préalable, responsabilité des intermédiaires, gestion des flux de données sur le plan international, nouveaux usages, coopération et lutte contre la cybercriminalité.

- Internet, espace de communication : liberté d'expression et contenus illicites, désinformation, responsabilité des intermédiaires techniques, responsabilités des organisateurs de forums de discussion, commerce électronique, signature électronique, cryptologie.

- Internet, sanctuaire de données personnelles : informations nominatives, traçage électronique, durée de conservation des données de connexion, protections technologiques, anonymisation, cyber-surveillance des salariés, flux transfrontières de données, clauses contractuelles au plan international.

- Internet, support d'œuvres de l'esprit : mouvement du libre, procès Napster, droit de copie privée, *copyright* et droit d'auteur, gestion collective des droits, identification et marquage des œuvres, code des usages des hyperliens.

Un glossaire, une bibliographie complémentaire et les références précises des textes sélectionnés dans ce dossier sont proposés en fin de publication.

Michele.Battisti@adbs.fr

Guide pratique : le droit de l'information

Ouvrage collectif ;
préface de Didier Frochot

Paris : IDP, 2004. – 48 p. – (Archimag Guide pratique, ISSN 1242-1367). – 46 €

Des réponses aux principales interrogations sur le droit de l'information

COPIE DE DOCUMENTS, CREATION ET UTILISATION DE BASES DE DONNÉES, CITATIONS, RÉSUMÉS, copie de communiqués de presse, diffusion de panoramas de presse, reprises d'images ou de données personnelles, contrat d'hébergement de site... voilà bien toute une série de produits et de services susceptibles d'être proposés par les professionnels de l'information-documentation. Et si ceux-ci devaient s'interroger sur les usages autorisés par le droit, ce guide répondra certainement à la plupart de leurs questions.

Publié par le magazine *Archimag*, dans une collection de guides pratiques présentés sous le même format, ce document est subdivisé en vingt entrées reprenant des articles et des fiches juridiques diffusés précédemment dans divers numéros courants.

On appréciera les onze fiches, toutes rédigées par Didier Frochot, consultant juridique et également préfacier de ce guide, leur mise en forme très claire

présentant en une seule page les principaux points d'une loi et leur mise en application dans un contexte documentaire.

Leur concision, si elle est remarquable, ne permettrait pourtant pas d'aborder tous les aspects des questions traitées. C'est pourquoi neuf articles, rédigés par divers auteurs, sont en outre proposés, qui permettent d'introduire ou de compléter les informations figurant dans ces fiches. Ils apportent des informations sur le contexte qui a donné lieu à certaines applications ou d'approfondir certains points particulièrement délicats – complétant ainsi une approche qui sans cela aurait été un peu rapide.

Sont successivement abordés le panorama de presse et le CFC par trois contributions de Didier Frochot, Philippe Masseron, directeur juridique du CFC, dont Olivier Roumieux a retranscrit une interview, et André Bertrand, avocat : on notera l'intéressante confrontation des points de vue. Mais on trouvera aussi une présentation, peu fréquemment faite, nous semble-t-il, des normes en matière de veille rédigée par Henri Stiller, directeur d'une société proposant des prestations de veille technologique ; un exposé plus général visant à donner des éclaircissements sur l'impact de l'Internet sur les évolutions du droit, rédigé par Benoît Tabaka, chargé d'enseignement aux universités Paris 5 et Paris 10 ; une présentation, par Thibaut Manoir du Juaye, avocat, des enseignements à tirer de différentes décisions particulièrement marquantes récemment prises par les tribunaux ; un article sur les bases de données par Tellier-Loniewski, avocate du cabinet Bensoussan ; et des mises en garde sur les liens hypertextes par Emmanuel Barthe, documentaliste juridique auprès d'un cabinet d'avocats.

On trouvera également dans ce guide, à nouveau rédigés par Didier Frochot, une présentation particulièrement utile des éléments à considérer lors des négociations de contrats permettant de reprendre des documents ou des informations, et un article sur les noms de domaine et le mode de règlement des litiges, tel qu'il est réalisé par l'OMPI. En revanche, la bibliographie proposée à la fin de ce document nous semble un peu sommaire.

La concision de ce document, la clarté avec laquelle il tente de répondre aux principales interrogations en mettant l'accent sur une approche pragmatique, comme l'illustrent les nombreux « conseils pratiques » dont sont émaillés les articles, ne manqueront pas de séduire. On imagine fort bien que les fiches nouvelles qui ont paru dans les numéros suivants d'*Archimag* ainsi que les textes de loi récemment adoptés, notamment dans le domaine du commerce électronique et des données personnelles, ne manqueront pas de susciter une nouvelle publication ou une nouvelle édition complétée de celle-ci.

Michele.Battisti@adbs.fr

Stratégies des PME et intelligence économique : une méthode d'analyse du besoin

Maryse Salles

Paris : Economica, 2003. – 172 p.
– (L'intelligence économique).
– ISBN 2-7178-4728-6 : 17 €

Une méthode de définition d'un système d'information pour l'intelligence économique

« POURQUOI ? DEMANDE L'AUTEURE DANS son introduction, *un nouveau livre sur les PME aujourd'hui ?* » Le sous-titre répond à cette interrogation : mieux comprendre les PME. Celles-ci représentent « à la fois la substance du système et son principal facteur de renouvellement ». Et c'est pour mieux les connaître que, dans le cadre du projet MEDE-SIIE (méthode de définition de système d'information pour l'intelligence économique) soutenu financièrement par le Conseil régional de Midi-Pyrénées, Maryse Salles a mené une enquête présentée dans cet ouvrage organisé en six chapitres.

Après avoir défini, en s'appuyant sur de nombreuses études, ce qu'est l'intelligence économique, l'auteur questionne : pourquoi et comment analyser le besoin des PME en intelligence économique ? (« L'analyse du besoin en intelligence économique », ch. 1, p. 6-33). Elle y expose minutieusement la méthode adoptée, tenant compte à la fois de l'utilisateur et de la profonde complexité de l'intelligence économique.

Les quatre chapitres suivants présentent « le cœur de l'outil », c'est-à-dire les modèles développés pour décrire ces acteurs et objets ainsi que les types prédéfinis qui leur sont associés. « Comment décrire l'entreprise, sa stratégie, son environnement ? » interroge en ce sens le chapitre 2 (p. 34-60) qui propose des grilles d'analyse pour déterminer le modèle de l'entreprise, celui de sa stratégie et de son environnement. Le chapitre 3 débouche sur une classification déterminant les « Types d'entreprises, de stratégies et d'environnement » (p. 61-85). « Comment décrire les besoins en intelligence économique ? » Cette interrogation est commentée et illustrée dans le chapitre 4 (p. 86-107) par de très nombreux tableaux synthétisant les différentes facettes des principales réponses proposées pour répondre à cette complexe question. Ceci permet à

M. Salles de dresser dans le chapitre 5 (p. 108-142) un état de l'art des « Types de besoins en intelligence économique, types d'écart ».

Ces quatre chapitres ayant présenté les différents modèles de types existant, il reste « La démarche suivre » (ch. 6, p. 143-169), découpée en phases qui, pour l'utilisateur de cette méthode, vont de la définition de la mission qui lui est confiée à celle des produits d'intelligence économique qu'il pourra proposer à son client.

Une étude très théorique

« Au terme de cet ouvrage, précise l'auteure dans sa conclusion (« La capitalisation, clé du succès de la méthode », p. 170), il reste cependant au lecteur le travail le plus enrichissant à accomplir : celui qui consiste à mettre en œuvre, faire vivre tout ou partie de la méthode proposée ».

Cette remarque souligne l'aspect très théorique de cette étude qui ne comporte aucun exemple concret. Sorte de référentiel pour l'analyse d'une entreprise, elle intéressera le professionnel de l'information qui travaille dans une PME ou le consultant appelé à y faire un audit. Les nombreux récapitulatifs des différentes étapes à accomplir peuvent lui servir de guide, sorte de *check-list* pour faire le point et ne rien oublier. Il intéressera également l'étudiant ou l'enseignant en sciences de l'information en lui offrant un cadre rigoureux et minutieux dans l'analyse du besoin d'un type d'entreprise mal connue : « Les PME ne sont pas de grandes entreprises en petit » !

Le lecteur regrettera toutefois l'absence d'une partie pratique ou d'exemples qui auraient permis à l'auteure de faire la preuve de l'opportunité du travail qu'elle confie à son lecteur : devenir utilisateur de la méthode proposée pour démontrer que celle-ci « remplira les trois objectifs qui lui sont assignés : se révéler adaptable, modulable et transférable ».

Marie-France.Blanquet@montaigne.u-bordeaux.fr

**Le capital mémoire
de l'entreprise**

Elisabeth Gardère

Paris : L'Harmattan, 2003. – 300 p.
– (Communication des organisations).
– ISBN 2-7475-5101-6 : 24,40 €

Un éclairage original et très documenté sur l'histoire de l'entreprise

APRES UNE MISE AU POINT TERMINOLOGIQUE sur des concepts ou expressions trop souvent confondus – récit, mémoire, histoire de l'entreprise –, l'introduction de ce livre en présente l'objectif : Elisabeth Gardère se propose de montrer les liens qui existent entre l'histoire de l'entreprise et le management du temps présent. Pour cela, elle découpe son travail en cinq points.

La réflexion sur « Histoire et mémoire d'entreprise : enjeux et perspectives » (p. 11-33) lui permet de préciser le concept de mémoire organisationnelle ainsi que celui de culture d'entreprise. Dans le très long chapitre suivant, en s'appuyant sur de très nombreuses études nord-américaines, elle raconte « L'essor de l'histoire organisationnelle » (p. 35-147) et ses problématiques méthodologiques. Elle y décrit également les formes de mémoire qui existent dans les organisations et plaide pour un développement durable de la mémoire d'entreprise. Dire comment « Écrire l'histoire de l'entreprise » et la spécificité de cette écriture est l'objectif du troisième chapitre (p. 149-203).

« Histoire d'entreprise et communication stratégique » (p. 205-241) montre à travers de très nom-

breux exemples comment les entreprises, comme Saint-Gobain, utilisent leur histoire pour communiquer, empruntant pour cela les technologies modernes mises à leur disposition, en particulier le réseau Internet. « L'histoire singulière des Chantiers de l'Atlantique » (p. 243-272) concrétise la théorie des précédents chapitres, pourtant déjà illustrés de très nombreux exemples. L'auteure conclut sur les conditions d'émergence, de développement et de prospective de la « *business history* » à la française ou coexistent deux visions diamétralement opposées de l'histoire de l'entreprise : culturaliste, ou pragmatique et technique.

Un champ d'étude large et complexe

La bibliographie, qui fait référence à des ouvrages de philosophie, de politique, de communication, d'économie, etc., traduit la largeur et la complexité du champ d'étude des questions relatives à l'histoire de l'entreprise. Le lecteur regrettera simplement que cette bibliographie soit présentée selon le type de document. Ceci a pour effet de séparer des informations portant sur le même sujet parce que l'une est donnée sous forme de livre quand l'autre l'est sous forme de thèse.

Ce travail est intéressant car il apporte un éclairage original et très documenté sur un thème peu souvent exploré par le spécialiste de la communication : l'histoire de l'entreprise. Les illustrations sont nombreuses et très différenciées : entreprises automobiles, banques, mode et même whisky !

Elles facilitent la lecture de ce texte qui s'adresse en priorité aux chefs d'entreprise curieux de la mémoire de leur organisme et de son importance ; aux gens de communication ; aux étudiants engagés dans des études de toute catégorie sur l'entreprise. Au professionnel de l'information, ce travail savant permettra d'argumenter sur la nécessité de pratiquer le *records management* dans l'organisme dans lequel il travaille, même si ce concept n'est jamais abordé sous cette appellation dans ce livre.

Marie-France.Blanquet@montaigne.u-bordeaux.fr

A.D.B.S. | Téléchargé le 04/06/2026 sur <https://shs.cairn.info> (IP: 215.73.217.142)**Bulletin d'abonnement** Documentaliste - Sciences de l'information - À retourner à l'ADBS, 25 rue Claude Tillier, 75012 Paris

Mme, M.

Société/Organisme

Adresse

 Souscrit un abonnement pour l'année 2004 (année civile uniquement) : France 108 € (TVA 2,10% incluse) ; étranger 118 €

 Nouvel abonnement - Réabonnement : numéro d'abonné :

Votre numéro d'abonné figure sur l'étiquette de l'enveloppe dans laquelle vous avez reçu le présent fascicule

 Les abonnés à *Documentaliste-Sciences de l'information* bénéficient d'un accès à la version en ligne de la revue, sur le site de l'ADBS, à l'adresse : www.adbs.fr/site/publications/documentaliste/index.php. Leur nom et leur numéro d'abonné leur sont demandés pour accéder à ce service qui leur est réservé pendant deux ans suivant la parution d'un numéro.

 Règlement à l'ordre de l'ADBS au CCP 19975-07 J Paris par chèque bancaire sur facture

Date Signature

L'accès au savoir en ligne

Jacques Perriault

Paris : Odile Jacob, 2002. – 266 p. – (Le champ médiologique). – ISBN 2-7381-1201-3 : 22,50 €

Réseaux numériques et accès au savoir

JACQUES PERRIAULT EST PROFESSEUR DE sciences de l'information et de la communication à l'université Paris 10. Son dernier ouvrage, paru en 2002 – mais qui conserve toute son actualité –, traite de l'un de ses thèmes de prédilection, le savoir en ligne ou à distance. La clarté de la réflexion au travers de J. Perriault (il a publié cinq ouvrages et diverses contributions, notamment un texte passionnant sur la mémoire humaine et la mémoire numérique dans *Les savoirs déroutés*, Enssib, 2000) se retrouve dans le présent ouvrage : intelligence, mémoire et technologie entretiennent des rapports étroits.

« *Comprendre le rôle des réseaux numériques dans l'accès au savoir, tel est le projet de ce livre* » : c'est par cette phrase que s'ouvre l'introduction. Certaines notions vont être ensuite précisées : savoir et connaissance, savoir en ligne (une notion considérée comme une notion générique au même titre que la documentation ou la gestion des connaissances), modèles de connaissance, réseaux numériques. Le livre est étayé par une enquête sur l'offre d'Internet en matière d'accès au savoir.

Le premier chapitre, « Une institution de l'Occident », fait appel au passé : aussi loin que remontent les origines de l'homme, l'inscription du savoir sur des supports a toujours été une préoccupation majeure. À l'écrit et l'audiovisuel, vecteurs essentiels de la diffusion du savoir, s'ajoutent maintenant les réseaux numériques. Internet est vu cependant comme un « *générateur d'utopie* », comme le furent d'autres découvertes technologiques ou scientifiques avant lui. L'adoption de formats d'échange de données est un passage obligé : leur apprentissage est un point important qui sera développé. L'universalité d'un tel dispositif technologique est également mise en avant, s'appuyant sur les télécommunications (par câbles, satellites, fibres optiques, etc.).

Le chapitre 2, « Le savoir en ligne », examine les composantes de l'offre de savoirs en ligne et notamment la diffusion grâce aux moteurs de recherche ou aux services de référence des bibliothèques. Avec les approches actuelles du *knowledge management* et des communautés de pratique, la médiation humaine et le rapport au collectif dans la transmission du savoir prennent une place prépondérante.

Le troisième chapitre, « Formation à distance et universités virtuelles », dresse une chronologie (à partir des années 1985, mais surtout 1995) de la formation à distance et en ligne, en insistant sur les organismes qui ont développé en France ce type de programmes, tels le CNED ou les instituts universitaires de technologie (avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale), mais également dans le monde à l'instar de quelque deux cents universités américaines. Administrations et entreprises privées sont d'autres acteurs de la formation à distance. À partir des années 2001-2002, il semble que la formation en ligne ait du mal à trouver son souffle.

Dans le chapitre 4, « Altérité, collectif et réciprocité », l'auteur montre l'évolution constante des « pratiques spontanées d'accès au savoir » : quelques exemples à partir d'entretiens individuels apportent un éclairage sur la manière dont un individu isolé peut apprendre à distance ou en ligne, pourquoi il a choisi ce type d'apprentissage, quels types de contact il peut lier avec d'autres individus placés dans la même situation. Ces exemples, très diversifiés, sont certainement un des atouts de cet ouvrage qui n'est pas que conceptuel, mais se veut également un miroir des pratiques actuelles. Ce chapitre démontre combien Internet a modifié les pratiques individuelles de formation, leur a permis de se développer par rapport à l'offre institutionnelle.

Le chapitre 5, « Savoir-faire et compétences », souligne la complexité des compétences, à la fois techniques, cognitives et culturelles, nécessaires pour l'apprentissage à distance, sans oublier les facteurs temps et espace appréhendés différemment selon les individus et les technologies utilisées.

Qu'en est-il des « politiques publiques » (ch. 6) ? Les politiques locales et régionales (France, Canada) ou gouvernementales (États-Unis, Italie, France) montrent l'importance des initiatives individuelles, dans certains cas, pour que les projets avancent (le cas du Futuroscope à Poitiers est intéressant en la matière). Les considérations économiques jouent un rôle non négligeable. L'auteur conclut par l'adoption de standards internationaux pour la formation en ligne dans le contexte de la

mondialisation qui sont, selon lui, une avancée certaine.

On ne saurait trop conseiller la lecture de cet ouvrage dense : les responsables de formation et de ressources humaines, les concepteurs de systèmes d'apprentissage en ligne, mais également tous ceux qui réfléchissent à leur mise en place y trouveront matière à réflexion. Chaque chapitre peut être lu indépendamment et permet de se forger une opinion sur le monde encore incertain des réseaux, et à leur rôle dans l'éducation et la formation.

Jean-Philippe.Accart@slb.admin.ch

La gouvernance d'Internet

Sous la direction de
Françoise Massit-Folléa
et Richard Delmas

Paris : Hermès Science Publications :
Lavoisier, 2002. – 263 p.
Numéro de : *Les cahiers du numérique*,
ISSN 1469-3380, 2002, vol. 3, n° 2.
– ISBN 2-7462-0510-6 : 65 €

Organisation et contrôle du réseau mondial

CETTE LIVRAISON INTERROGE L'ORGANISATION et les modes de suivi et de contrôle du réseau mondial. Elle donne des éléments de compréhension et de réflexion sur l'Internet, en revenant, notamment, sur un certain nombre d'idées reçues. La gouvernance est entendue ici comme une autorité « *qui prend une décision politique qui s'appliquera à l'intérieur de sa juridiction, en incorporant cette décision dans des lois et en imposant des sanctions à ceux qui ne s'y conforment pas* » (Klein, p. 97).

La première partie évoque les questions d'éthique, de normes et de régulation ; la seconde l'organisation de l'indexation et du « nommage » ; et la troisième le cadre institutionnel des instances et des responsabilités des acteurs concernés. Ce document présente à la fois un côté très pratique grâce aux nombreux exemples et aux rappels historiques fréquents, et un côté théorique qui aide à réfléchir dans d'autres contextes, comme celui des intranets ou même des réseaux documentaires.

Plusieurs lignes de réflexion traversent ce numéro. Tout d'abord sur le rôle des instances politiques et sur ce que c'est qu'une politique publique

dans le contexte international et national. Gouvernements, instances internationales, industriels et entreprises établissent des rapports de force dans lesquels les politiques restent souvent au second plan au motif qu'il s'agit d'un réseau international (Le Gourriec). Mais les conséquences de l'absence de position forte vont bien au-delà des aspects réglementaires, elles concernent l'avenir même de l'organisation du savoir et des façons d'apprendre (Perrault et Juanals).

D'autres auteurs rappellent que la vision politique de l'Internet s'est très longtemps appuyée sur les aspects technologiques, avant de se recentrer sur une approche proprement politique, c'est-à-dire sociale axée sur le bien-être et l'égalité des citoyens (Sorbier).

Réfléchir aux mécanismes de régulation par les normes (Maeschalck), c'est aborder indirectement la place de ceux qu'on nomme encore, faute de mieux, usagers. Après avoir rappelé que des procédures fortes induisent des comportements peu impliquants, à l'inverse d'un « procéduralisme faible » qui demande une réflexivité de la part de l'internaute, l'auteur montre l'importance de l'apprentissage par l'usage, à condition de laisser un espace pour que ces expériences soit réinjectées afin de faire avancer le réseau. On aborde ici « l'encadrement organisationnel » et social d'un réseau (p. 61) qui pourrait fort bien être entièrement tenu par des intérêts politiques et financiers peu soucieux du bien collectif.

Ce numéro revient également sur les mythes fondateurs d'un Internet régi par une vision libérale, quand ce n'est pas libertaire ; d'un réseau décentralisé et en aucun cas hiérarchisé, pour lequel les décisions procèdent de négociations entre pairs ; d'une zone de non-droit... Les nombreuses informations fournies ici apportent des éléments qui permettent de critiquer ou d'aller au-delà d'affirmations courantes souvent reprises sans argumentation.

Brigitte Guyot
guyot@cnam.fr

Des jeunes et des bibliothèques : trois études sur la fréquentation juvénile

Martine Burgos, Nassira Hedjerassi, Patrick Perez, Fabienne Soldini, Philippe Vitale ; préface de Bernard Charlot

Paris : Bibliothèque publique d'information - Centre Georges-Pompidou, 2003. – 184 p.
– (Études et recherches, ISSN 0993-8958).
– ISBN 2-84246-066-9 : 25 €**Un regard nouveau sur un public en évolution**

LE DEVELOPPEMENT DE LA SCOLARITE secondaire et l'implantation croissante des bibliothèques en quartiers périphériques depuis les années quatre-vingt se sont traduits par l'arrivée d'un nouveau public « jeune » dans ces établissements. Sait-on, en effet, que les moins de quinze ans représentent 40 % des inscrits dans les bibliothèques municipales ? Cette arrivée d'adolescents qui ne connaissent – ou ne respectent – guère le *modus operandi* traditionnel des lieux a fait éclater un ensemble de contradictions entre les normes et les usages des professionnels et des habitués et leur propre fonctionnement. Ce conflit, plus ou moins violent mais toujours perceptible, entre deux logiques hétérogènes n'a que peu été étudié jusqu'ici, lacune que vient en partie combler le présent ouvrage, constitué de trois enquêtes.

Le premier texte est la synthèse d'une enquête réalisée entre août 1999 et juin 2000 par l'ESCOL (Département des sciences de l'éducation, université Paris 8) et le service Études et recherche de la Bibliothèque publique d'information sur les « *sociabilités juvéniles et usages collectifs dans les bibliothèques publiques* ». Elle s'est déroulée dans les quartiers dits « difficiles » de trois villes dont les noms nous restent inconnus, ainsi d'ailleurs que les méthodes d'observation utilisées, l'ampleur et l'âge des jeunes en question, sans doute des pré-adolescents.

Des constats rassurants et décapants

La seconde enquête, axée elle aussi sur les conduites des jeunes, a été menée dans six bibliothèques municipales de Marseille, dont la bibliothèque centrale Saint-Charles, avec divers outils : observation *in situ* une année entière, entretiens semi-directifs avec le personnel et les lecteurs (50) et questionnaires adressés aux usagers (750). S'attachant à « *saisir les éléments objectifs susceptibles*

de se trouver à la base des conflits : leurs déclencheurs, leurs catalyseurs et leurs régulations » (p. 82), les auteurs ont pu dégager, au travers du fonctionnement d'établissements très différents, des constantes leur permettant d'élaborer un modèle explicatif de conflits tenant compte de nombreuses variables (p. 83-85).

De ces deux premières enquêtes se détachent des résultats à la fois « *rassurants et décapants* » (B. Charlot, p. 15).

« *Rassurants* » car les bibliothèques sont d'abord utilisées par la majorité de ces jeunes selon l'usage conforme à leurs fonctions : lieux de ressources documentaires, de rencontres souvent ludiques avec le savoir, mieux acceptés que l'école et le CDI ; terrain d'échanges, de relations, d'apprentissage accepté de l'interaction avec les autres ; lieu de respect, au moins partiel, des normes et règlements.

« *Décapants* » parce que la bibliothèque, pour ce nouveau public, c'est aussi bien autre chose. Avant tout prise comme un espace de sociabilité, on y transpose sans gêne les habitudes collectives telles que travail bruyant, interpellations, liberté de circulation, utilisation du portable, etc. Bref, on y fonctionne « *normalement* » sans se soucier que cette norme contredise celle d'un lieu de silence et de lecture individuelle. La « *bibliothèque silence, la bibliothèque solitude, la bibliothèque retrait en soi-même* », selon les jeunes, « *c'est nul* ». Ils lui opposent « *la bibliothèque paroles, ... vie d'un groupe, ... échanges* ». (B. Charlot, p. 17). C'est là aussi qu'on attend du personnel une aide à la réalisation du travail scolaire, souvent considérée comme abusive par un certain nombre d'agents et génératrice de conflits entre le personnel et les demandeurs qui croient bien faire (p. 92-93).

Remise en cause de la pratique des professionnels

C'est aussi, plus dérangeante, une appropriation du lieu par certaines familles, squattant quasiment ce lieu chauffé, confortable, où les livres ne jouent pour elles aucun rôle (p. 39-42) ! Seuls les multimédias le sauvent quelque peu d'une occupation *a minima* où « *on vient squatter des chaises... c'est plus confortable* » (p. 39). Cela peut aller jusqu'à dénoncer l'intérêt de la bibliothèque et s'en réapproprier l'espace comme « *scène d'exposition de soi* » où les règles sont sciemment transgressées, parfois par jeu, parfois avec plus d'agressivité, surtout si le personnel est majoritairement féminin. Le passage par la bibliothèque oscille parfois, pour un jeune ou une bande, entre répulsion et attraction, selon les tensions entre les liens sociaux tissés dans le quartier d'origine et la confrontation avec de nouveaux modes de sociabilité (p. 47-53).

La troisième étude, menée en 2001-2002 dans deux médiathèques de Saint-Quentin-en-Yvelines,

diffère des précédentes en ce qu'elle analyse un public beaucoup plus jeune (9-12 ans), non plus sous l'angle de l'usage collectif, mais en s'attachant à la pratique individuelle, à l'auto-apprentissage, plus ou moins pénible, de la fréquentation du lieu. Toutefois, là aussi, constatation est faite que, pour les petits, « le bruit est normal... pas dérangentant du tout » (p. 170) et qu'on y pratique souvent en groupe, les grands aidant les petits.

Devant ces situations perturbatrices, voire conflictuelles, c'est aussi la pratique des professionnels qui se voit remise en cause. On saluera leur éthique qui exclut d'exclure et leur conscience du défi à relever pour que les bibliothèques ne restent pas l'apanage de ceux qui en ont intégré au préalable les normes dans un milieu social privilégié. Il y a là un défi à relever dont l'enjeu n'est rien moins qu'une réelle démocratisation de l'accès au savoir.

Illustré de nombreux exemples pris sur le vif et complété par des bibliographies fournies, cet ensemble jette un éclairage nouveau sur un agent culturel en pleine évolution.

Claire Guinchat

ment du Cercle d'étude et de recherche des amis de l'INTD (INTD-ER). Elle précise les objectifs des auteurs de ce travail collectif : « *Proposer aux praticiens généralistes, et non aux spécialistes, un vocabulaire technique (...) rapide à consulter et d'utilisation aisée.* » Elle y explique également les relations de complémentarité de ce vocabulaire généraliste avec le travail terminologique approfondi sur les langages documentaires effectué par Danièle Dége et Dominique Ménillet (*Thésauroglossaire des langages documentaires : un outil de contrôle sémantique*, ADBS Éditions, 2001. Voir notre analyse parue dans le numéro de février 2003 de cette revue, vol. 40 n° 1, p. 55).

Ce vocabulaire propose 685 définitions classées dans l'ordre alphabétique, portant sur des « *termes liés à une pratique professionnelle collective* ». Ces termes sont donnés sous leur forme canonique sauf certains, écrits au pluriel (métadonnées, bibliothèques électroniques – signifiant ainsi que le singulier n'existerait pas ?). Chaque mot est représenté selon une fiche normalisée qui donne, outre la définition, un ou des renvois éventuels vers des synonymes ou quasi-synonymes (voir aussi), l'appartenance du terme défini à l'un des quinze domaines dont la liste est donnée en annexe 1 (*Accès aux documents et à l'information, Analyse documentaire, Archives, etc.*). Tous les termes appartenant à un même domaine sont ensuite regroupés dans une liste par domaines (annexe 2). Enfin, chaque terme est accompagné de sa traduction anglaise, allemande et espagnole ; la liste de correspondance de chacune de ces traductions avec le français est donnée en annexe.

Un outil de base pour les praticiens, les enseignants et les étudiants

L'INTD-ER et l'ADBS publient avec ce vocabulaire un outil de base, à placer à portée de main de tous les praticiens mais aussi des enseignants et des étudiants en documentation ou en bibliothéconomie. Il peut servir également aux spécialistes à qui il apportera des précisions terminologiques sur des termes se situant à la limite de leur domaine.

Le lecteur pourra s'étonner du choix de certains termes ou, au contraire, de leur absence. Ainsi ce vocabulaire « *lié à une pratique professionnelle collective* » retient le terme érudit de colophon, et celui de perluète qui n'appartient pas vraiment au vocabulaire de la documentation mais à celui de la typographie. En revanche, les concepts de revue, glossaire, génération de texte ou des termes relatifs à la déontologie du documentaliste tels que censure ou document confidentiel ne sont pas retenus. Seule est donnée information noire qui rappelle ce domaine.

Par ailleurs, certaines définitions peuvent surprendre. Ainsi, la surindexation est définie comme

Vocabulaire de la documentation

INTD-ER ; ouvrage coordonné par Arlette Boulogne

N^{elle} éd. – Paris : ADBS Éditions, 2004.
– 334 p. – (Sciences et techniques de l'information, ISSN 1762-8288).
– ISBN 2-84365-071-2 : 30 €

Une nouvelle édition très attendue

UN OUTIL TERMINOLOGIQUE EST TOUJOURS le bienvenu dans le monde professionnel ; à plus forte raison dans celui de l'information et de la documentation, toujours en alerte sur les problématiques linguistiques. Ce *Vocabulaire de la documentation* était fort attendu pour remplacer ceux que l'Association française de normalisation avait édités en 1985 puis en 1987. Dans l'introduction, Arlette Boulogne explique les raisons pour lesquelles cette troisième édition est publiée par l'ADBS et les conditions dans lesquelles elle a été élaborée, initialement au sein de l'Afnor et finale-

une « *indexation complémentaire d'un document ou d'une question par les descripteurs appartenant à la même chaîne hiérarchique que le descripteur identifié par l'analyse du contenu, dans le cadre d'une politique d'indexation prédéfinie* » (p. 236). Pour un grand nombre de praticiens, la surindexation est un signal de dysfonctionnement consistant « *à choisir et à retenir plus de mots clés que d'informations contenues dans le texte étudié* » par peur de bruit ou de silence. (Suzanne Waller, *L'analyse documentaire*. ADBS Éditions, 1999).

Ce que le lecteur regrettera le plus réside dans la liste par domaines avec la présence du domaine *Termes généraux*, qui rassemble pêle-mêle un ensemble de termes qui n'ont rien de général ni communauté sémantique. On y trouve en effet des documents : *acte écrit, document audiovisuel*, etc. ; des professions : *bibliothécaire, analyste-indexeur*, etc. ; des lieux : *CDI, archives*, etc. ; des processus ou dispositifs techniques : *analogique, chaîne documentaire*, etc. De plus, cette liste de termes généraux, le lecteur devra la reconstituer par lui-même : une erreur de manipulation, lors de l'impression de l'ouvrage, l'en a privé... Les enseignants en classification trouveront là un excellent sujet de travaux pratiques !

Malgré ces quelques imperfections de détail qui pourront être corrigées lors d'une nouvelle édition, nous ne pouvons que féliciter les auteurs de ce *Vocabulaire de la documentation* qui donnent à tous ceux qui travaillent dans le secteur de l'information et de la documentation un excellent ouvrage de référence. Il reste à persuader les spécialistes de chaque domaine concerné d'établir des vocabulaires pointus de leur spécialité, comme l'ont déjà fait pour les langages documentaires les auteurs du *Thésauroglossaire*.

Marie-France.Blanquet@montaigne.u-bordeaux.fr

Éloge de la parole

Philippe Breton

Paris : La Découverte, 2003. – 191 p.
– ISBN 2-7071-3600-X : 14,50 €

Les mécanismes de la parole, l'utopie de la parole juste

« LA PAROLE, DECLARE PHILIPPE BRETON dans l'introduction, *bien en amont de la communication et de ses techniques, représente un thème majeur, en même temps qu'un thème aveugle de nos sociétés modernes.* » C'est pour éclairer ce « thème aveugle » que l'auteur publie cet *Éloge de la parole*. Pour cela, il découpe son propos en deux parties principales. La première concerne « Les mécanismes de la parole » de l'être humain. La seconde défend « La parole, enjeu de civilisation » et donne ainsi l'idée essentielle autour de laquelle tourne l'ensemble de cet essai : la parole juste. « *La parole est une alternative à la violence du monde, elle bouleverse tout sur son passage, pourvu qu'elle soit libre, authentique et soucieuse de l'autre.* »

Parole et communication

La première partie explore dans les deux premiers chapitres les rapports ambigus qui séparent parole et communication.

« En amont de la communication » (ch. 1, p. 15-31) fait le tour des situations de ce paradoxe moderne : « *Parlez, mais taisez-vous* ». On y apprend que parole est une contraction de parabole : détour de langage que l'on est obligé de faire, souvent en utilisant les ressources de l'analogie et que, dans cette société « *audiocentrée* » dans laquelle nous vivons, c'est en écoutant les autres que nous partageons leur monde.

Par ailleurs, déclare l'auteur dans le chapitre 2, « *La parole est en conflit avec ses techniques* » (p. 32-47). L'oral est-il, a-t-il été le premier moyen de communication de l'homme ? L'histoire montre l'existence d'une pluralité d'autres moyens de communication : la peinture, le geste, le silence ! et l'écriture. Cette dernière apparaît comme une « *trahison* » de la parole comme les Chinois et, plus tard, Socrate, par l'intermédiaire de Platon, l'ont si bien

dit. Il ressort de cela que la parole aujourd'hui a trois sens. Celui que traduit le proverbe : « *Les paroles s'envolent, les écrits restent* ». Le second constate que la parole est le propre de l'homme. Apparaît un troisième sens : il concerne la valorisation de certains aspects de la parole, cette parole juste citée précédemment.

Celle-ci est le vecteur essentiel de l'épanouissement de soi, affirme le chapitre 3 (« Un lieu d'épanouissement de la personne », p. 48-62) avec cette double articulation concernant le dialogue intérieur et, en même temps, la communication avec l'autre et la peur, pour certains, de prendre la parole en public.

Mais la parole, c'est aussi notre capacité d'agir sur le monde et de coopérer. « *Chaque mot, dit Novarina, n'importe quel mot, le plus petit des mots, n'importe lequel, est le levier de tout* ». Philippe Breton cite cet auteur pour expliquer dans le chapitre 4 (p. 63-79) que la parole est « Un opérateur de l'action ». Elle-même peut être violence faite à autrui. Elle a aussi pourtant le pouvoir de la faire reculer, quelle que soit sa forme, devenant ainsi un « support de pacification ». (ch. 5 : « Une alternative à la violence », p. 80-95).

Cette perspective résolument humaniste est affirmée dans la deuxième partie de cette étude qui met en évidence les changements sociaux associés à l'évolution progressive du statut de la parole.

Une perspective résolument humaniste

« La première parole » (ch. 6, p. 99-119) reconstitue l'historique de l'importance de la parole dans les sociétés préhistoriques et primitives. Histoire difficile à raconter car nous savons peu de choses sur les premiers hommes chez qui la parole avait, à la fois, un rôle central et une portée limitée. « Une rupture civilisationnelle » (ch. 7, p. 120-135) découvre la rupture majeure qui fait passer de la parole mythique à une parole qui se forme « *de plus en plus librement et de plus en plus près des individus* ». La parole prend une position centrale dans nos sociétés où émerge d'abord la parole instrument de pouvoir, puis apparaît la parole expression, la parole argument, la parole information. L'invention de la démocratie institue un véritable « *régime de la parole* ».

De son déploiement et de sa capacité à irriguer tout le corps social vont naître les dispositions constitutives de la modernité. C'est « *Ma parole vaut la vôtre : les enjeux de la symétrie démocratique* » (ch. 8, p. 136-145). Ce sont aussi les changements des normes de la violence acceptable, changements où la parole comme espace de transposition joue un rôle essentiel (ch. 9 : « De la violence à la douceur : la promesse du processus de civilisation ? » p. 146-163). La parole acquiert un

nouveau statut et ce dernier est en lien avec les nouvelles conceptions sociales qui placent l'individu au centre de la société. « Intériorité, individualisme et parole singulière » (ch. 10, p. 164-178) montre que la rupture avec le « nous » a permis à l'individu de naître et de devenir maître de sa parole.

La parole est au cœur d'un nouvel univers de valeurs, conclut l'auteur de cet essai brillant et très documenté, travail écrit par un universitaire et un érudit. Il laisse pourtant le lecteur un peu froid, déçu par ce qu'il perçoit comme un exercice de style. Le lecteur reste surtout un peu perplexé devant cette utopie de la parole douceur dans ce monde où la violence n'a jamais été aussi cruelle.

Marie-France.Blanquet@montaigne.u-bordeaux.fr

Hypertexte et complexité : éloge de l'errance

Raja Fenniche ; préface de Mohamed Ben Ahmed

Tunis : Centre de publication universitaire, 2003. – 311 p. – ISBN : 9973-37-149-6 : 12 dinars tunisiens

L'hypertexte revisité par les sciences cognitives et la complexité

CONSTATANT DE NOMBREUSES SIMILITUDES entre hypertexte et systèmes complexes, l'auteur de cet ouvrage se propose de repenser l'espace hypertextuel en mettant à profit certains principes de la complexité, utilisés comme métaphores, notamment le principe d'« attracteur » emprunté à la physique et aux sciences cognitives.

Se fondant sur le fait que l'hypertexte fut à l'origine considéré comme un outil d'extension de la mémoire humaine (« *As we may think* » est le titre de l'article dans lequel Vanevar Bush annonçait son projet Memex), Raja Fenniche Daoues s'est assigné comme objectif de repenser l'hypertexte dans la perspective d'en faire, conformément à l'idée qui l'a fondé, un véritable outil d'extension de la mémoire. Cette voie permettrait au navigateur « errant » sur la Toile mondiale de s'affranchir des contraintes du « temps technologique » et de transformer l'hy-

pertexte en un moyen de construction des connaissances qui stimulerait l'esprit créatif et la pensée complexe.

Le thème central de l'ouvrage est donc la mise en rapport de la mémoire, de l'hypertexte et de la complexité. Cette mise en relation se fonde sur la nécessité de conférer un certain ancrage historique à l'univers hypertextuel mouvant et réticulaire qui semble être sans mémoire.

Cette question est traitée en cinq parties où l'auteur met d'abord à profit les avancées en matière de recherche sur la mémoire, notamment dans le domaine des sciences cognitives, ainsi que l'éclairage de la complexité qui est devenu un référent épistémologique incontournable. La structure du système COEX (Constellation d'Expériences Condensées) de Stanislas Grof, inspirée par la théorie des complexes de Carl Gustav Jung, permet d'envisager un mode de navigation hypertextuel qui stimule le fonctionnement psychique et de concevoir la structure de l'hyperconcept.

Lecture, pensée et complexité

La deuxième partie aborde les notions clés de la lecture-errance, de l'encyclopédisme et du principe de l'auto-organisation. Elle met en évidence le fait que l'absence de repères statiques de l'espace hypertextuel, qui donne forme au modèle réticulaire du savoir, favorise un plus grand bénéfice des multiples potentialités de cet espace en rendant plus complexe la pensée humaine.

Consacrée aux métaphores de navigation (carte, labyrinthe, ergosphère), la troisième partie reprend le modèle de la mémoire COEX et propose la métaphore de constellations dynamiques d'hyperconcepts articulés autour de concepts sources qui ont une fonction d'attracteurs et représentent les valeurs archétypales de ces hyperconcepts.

La quatrième partie traite des liens hypertextes à la lumière d'un autre principe de la complexité, la « reliance », pour mettre en exergue le rôle joué par le mode de pensée analogique dans la stimulation de la pensée créative. La réflexion sur la nature des hyperliens conduit l'auteure à imaginer une espèce d'« hypersyntaxe » où la conjonction au niveau de la couche conceptuelle de l'hypertexte se traduit par une croissance au niveau de la complexité. Le système de représentation du savoir s'appuie sur une typologie des liens hypertextes s'articulant notamment autour de la métaphore et de la métonymie.

En mettant en relation le principe hollogrammatique des sciences de la complexité, la cinquième et dernière partie tente de démontrer que l'hypertexte, régi par une forme d'emboîtement auto-similaire à la manière des fractales, est un hyperconcept en construction perpétuelle qui ne peut être

que partiellement perçu à la faveur du positionnement de chaque internaute dans son espace-temps propre. L'état d'ouverture cybernétique permanent fait souvent basculer l'internaute, sous l'effet d'une dérive associative, à l'extérieur du champ d'un hyperconcept, tout en maintenant l'homogénéité d'un magma mnémonique. C'est ce magma irrationnel qui permet l'épanouissement des capacités imaginatives dans le cadre d'une « géographie sans territoire ».

Une remise en cause de la conception déterministe et positiviste de la pensée

L'originalité de cette approche de l'hypertexte se situe notamment au niveau épistémologique. Elle trouve en effet son expression dans les sciences de la complexité, appelées encore sciences du désordre, et de la vision qui en découle ; elle prend largement en compte l'aléatoire, l'incertain et le subjectif et pénètre transversalement différentes disciplines en remettant fondamentalement en cause la conception déterministe et positiviste de la pensée qui a prévalu depuis le siècle des lumières.

Le style poétique de cet ouvrage s'harmonise avec l'argumentation rigoureuse de Raja Fenniche, historienne de formation reconvertie dans la science de l'information, auteure de nombreux articles relatifs aux pratiques de lecture. Il ajoute à l'intérêt de ce livre après la lecture duquel le lecteur réalise qu'il s'est impliqué dans un parcours aussi intense que l'implication même de l'auteure dans son sujet.

El-Khansa Mkada-Zghidi
htsn@gnet.tn

Théorie générale de la schématisation**1. Épistémologie des sciences cognitives****2. Sémiotique du schéma****3. Théorie de la communication**

Robert Estivals

Paris : L'Harmattan.
 Tome 1 : 2002. – 157 p. – ISBN 2-7475-2641-0 : 13,75 €
 Tome 2 : 2003. – 239 p. – ISBN 2-7475-4251-3 : 19,80 €
 Tome 3 : 2003. – 191 p. – ISBN 2-7475-5286-1 : 16 €

Un travail considérable et profondément original

« L'OBJECTIF DE CET OUVRAGE, ANNONCE Robert Estivals, professeur émérite de l'université Bordeaux 3, dans un avertissement, est d'accoler d'une manière inséparable (...) les deux séries de sciences qui ont pour objet la cognition et la communication et de le faire à partir d'une théorie unitaire, la théorie de la schématisation, et donc de la schématisation. »

Jusqu'à présent, les cognitivistes et les communicationnels ont travaillé de façon solitaire sans percevoir leurs interrelations. Il s'agit donc ici de croiser leurs routes, de les unifier, de les réconcilier enfin en une vaste synthèse. C'est ce que Robert Estivals se propose de tenter dans ce magistral travail. L'ampleur de la tâche le conduit à diviser en trois volumes distincts la théorie générale de la schématisation. Le premier, *Épistémologie des sciences cognitives*, porte principalement sur la cognition et la théorie du schème. Le second, *Sémiotique du schéma*, concerne le langage appréhendé à partir d'une théorie textuelle et graphique du schéma. Le troisième enfin, *Théorie de la communication*, présente une nouvelle théorie de la schématisation dans son ensemble, considérée comme théorie de la cognition et de la communication.

Première partie : épistémologie des sciences cognitives

Dans le premier chapitre du volume 1, « La schématisation : la genèse d'une théorie. La théorisation de la pratique » (p. 9-27), l'auteur présente les préoccupations artistiques qui sont à l'origine du schéma symbolique. Celui-ci engendre un ensemble de termes définis dans le deuxième chapitre : « Théorie lexicale de la schématisation » (p. 31-47), récapitulés dans un tableau qu'il est nécessaire de bien comprendre pour suivre l'itinéraire de l'auteur

qui, dans les chapitres 3 et 4, explore sous des angles complètement différents mais complémentaires les concepts, bien connus dans le monde des professionnels de l'information, d'arbres et de réseaux : « Théorie cognitive de la schématisation : l'archétype de l'arbre » (p. 53-85), « Théorie cognitive de la schématisation : l'archétype du réseau » (p. 89-153).

Deuxième partie : sémiotique du schéma

Le deuxième volume porte essentiellement sur le langage et le médium. Découpé en onze chapitres, il se propose de renouveler la théorie de la communication en montrant que « la relation schéma-schéma, subjectivité-objectivité, est la véritable nature du langage et de la communication ». Ainsi est annoncée la problématique générale qui sera soulevée dans le troisième volume de cette étonnante et imposante étude. Le chapitre 1, « Le langage : du schème mental au schéma textuel. Archétype de la ligne et de l'arbre » (p. 11-45), se fonde sur l'incomplétude des théories de la communication. Cette communication passe par l'oral et l'écrit. C'est pourquoi le chapitre 2 analyse les schémas linguistiques oraux et écrits et leurs spécificités respectives, occasion pour Robert Estivals de rappeler les acquis dans ce domaine (« Du schéma linguistique oral au schéma graphique : les schémas linguistiques écrits. Archétype du schéma réticulaire virtuel », p. 49-59).

Le chapitre 3, « Le schéma graphique : archétype du réseau. Historique de la recherche », est une présentation synchrétique de cette histoire, développée dans les chapitres 4 à 8. Le lecteur est ainsi conduit à découvrir « Le mandala. Théorie de la schématisation de l'inconscient collectif – C.G. Jung. Archétype de l'étoile et du réseau » (p. 71-84). Il découvre également les rapports unissant « Schématisation et bibliologie : la prise de conscience du champ d'études du schéma graphique – Paul Otlet. Archétype de l'arbre » (p. 87-89). Pour Robert Estivals, le « Père de la documentation » a été le premier à reconnaître le domaine spécifique des schémas graphiques et à le positionner dans la bibliologie.

Puis, dans la deuxième partie du XX^e siècle, sont élaborées de nouvelles théories présentées dans les chapitres 6 (« Schématisation et schématisation. Art et Science du schéma graphique. Robert Estivals et Schéma et schématisation. Archétypes de l'arbre et du réseau », p. 93-144), 7 (« La sémiologie graphique et la Graphique : le schéma graphique géométrique comme méthodologie scientifique – J. Bertin. Archétype du tableau », p. 147-159) et 8 (« La systémo-graphie : le schéma graphique géométrique expression de la pensée systématique – J.-L. Le Moigne. Archétype du réseau », p. 163-168).

Dans le premier volume, l'étude sur la schématisation réticulaire mathématique avait permis de

dégager les procédures cognitives logiques et logicomathématiques modernes. Le chapitre 9 (« Le langage des mathématiques : langue naturelle, système symbolique spécialisé, la codification du schéma graphique géométrique. Archétype de la ligne et du réseau », p. 171-196) du deuxième volume se propose de poser la question du langage employé, quand le chapitre 10 s'interroge sur la relation unissant schéma, beau, art et esthétique (« Le schéma graphique géométrique, l'esthétique et l'art », p. 199-213). Cela permet à l'auteur de conclure dans le onzième chapitre (« Théorie sémiotique du schéma », p. 217-237) sur une synthèse comparative des principales théories du schéma et d'en dégager une magistrale théorie sémiotique générale.

Troisième partie : théorie de la communication

Le troisième et dernier volume de cette somme poursuit l'objectif annoncé à plusieurs reprises dans les précédents. Il s'agit de proposer une nouvelle théorie spécifique de la communication fondée sur la schématisation et de l'intégrer dans la théorie générale, constituant ainsi le triptyque : cognition, langage, communication. Mais ce troisième volume a également une double fonction personnelle. « *Sur le plan scientifique, écrit Robert Estivals, [cette théorie] renouvelle le communicologie comme science de la communication en la faisant sortir par le haut du borbier descriptif de la communication sociale où elle s'enlise dans la sociologie et l'histoire, oubliant ainsi que la fonction de la science, à la différence de la littérature, est d'expliquer par des théories générales.* » Cette idée forte est une des lignes directrices de cette étude, maintes fois exprimée.

« La théorie de la schématisation dans l'histoire des théories de la communication en France » (ch. 1, p. 17-43) introduit la première partie de ce troisième volume et commence par la rencontre avec la génération fondatrice en 1960 : Robert Escarpit, Abraham Moles, Jean Meyriat... puis avec Bernard Miège. Le chapitre 2 (p. 44-76) récapitule « L'évolution des schémas canoniques de la communication, cognition et schématisation » à travers divers phases décrites par l'auteur en s'appuyant sur les travaux de nombreux chercheurs venus d'horizons différents : linguistique, sociologie, psychologie, sémiotique, etc.

Avec le chapitre 3, « Les principes constitutifs de la théorie générale de la schématisation », commence la deuxième partie de ce volume qui se propose d'aboutir à une synthèse générale de tous les chapitres précédents (volumes 1 et 2) et d'aborder le rôle de la communication en en élaborant une théorie fondée sur celle de la schématisation. Il convient désormais de déterminer « Les cadres scientifiques et l'épistémologie constructiviste de la Théorie générale de la schématisation » (p. 103-111)

pour aboutir à « La formulation de la théorie générale de la schématisation comme théorie de la cognition, du langage, de la communication et de l'art » (p. 112-122).

La troisième partie de ce tome 3 recense dans un dernier et unique chapitre « Le vocabulaire de la schématisation » (p. 125-182). L'avancée scientifique a fait émerger un ensemble de termes relevant de l'ensemble des domaines des sciences cognitives et communicationnelles. Ces termes étant souvent polysémiques (« forme », « arbre », « code », par exemple), il convient d'avoir une démarche scientifique rigoureuse pour les rendre les plus monosémiques possibles. C'est ainsi que Robert Estivals propose un glossaire d'une centaine de définitions construites à la fois dans l'esprit d'un dictionnaire et d'un thésaurus, certaines d'entre elles donnant lieu à un tableau récapitulatif et synthétique.

Le choix de placer le vocabulaire de la schématisation en fin de l'étude et comme un chapitre en soi peut paraître contestable pour le lecteur qui trouve là, enfin, des termes très fréquemment utilisés dans les trois tomes (« archétype », par exemple). Cependant, la lecture des définitions montre que l'outil linguistique ainsi proposé n'est pas qu'un simple outil : ce chapitre participe à l'apport scientifique de l'étude, expliquant ainsi le choix de l'auteur.

C'est également dans ce troisième volume que l'on trouve les guides qui font défaut dans les deux premiers volumes : index des auteurs, des concepts. Là encore, le lecteur peut penser qu'il eût mieux valu les proposer à l'issue de chaque tome plutôt que de les réunir dans le troisième et dernier.

Cependant si les choix de l'auteur sur ces problèmes de forme sont discutables, ils ne doivent pas faire oublier la solidité ni la profonde originalité de ce travail. Comment rendre compte de façon exhaustive d'une somme aussi considérable et pertinente ? L'étude est difficile à lire, écrite avec une rigueur intellectuelle remarquable, une progression conceptuelle tout aussi remarquable. Le lecteur, chercheur, enseignant ou étudiant, ne peut que s'enrichir des apports documentaires que Robert Estivals donne dans cette étude qui s'appuie sur de très nombreux auteurs et études systématiquement référencés en fin de chapitres. L'ensemble de la communauté des chercheurs, enfin, ne peut que s'enorgueillir de compter un théoricien de la taille de Robert Estivals capable de construire une œuvre s'inscrivant dans la prestigieuse liste de ceux qui le précèdent, Moles, Piaget et Otlet, père de la bibliologie.

Marie-France.Blanquet@montaigne.u-bordeaux.fr